

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE,
L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

BUREAU DU 11 OCTOBRE 2023

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
B.05/2023	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 12 JUILLET 2022	
B.06/2023	APPROBATION DE L'ADHESION AU CLUB PDE DU COS DE PERPIGNAN	
B.07/2023	CHALLENGE LES MINI-TOQUES : – <i>BILAN EDITION 2023 DU CHALLENGE DES MINI-TOQUES</i> – <i>ADOPTION DU CALENDRIER DE L'EDITON 2024</i>	-
B.08/2023	CATALOGUE DES ATELIERS PEDAGOGIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2023/2024	

**SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 11 OCTOBRE 2023 A 17H30

L'an deux mille vingt-trois et le 11 du mois d'octobre à 17 heures 30, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace culturel Jean Noé – Rue Saint-Louis à VILLENEUVE LA RIVIERE, sous la Présidence de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MONIER Christiane
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- ROLLAND MCKENZIE Corinne
- SOL Frédéric

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- CAYROL Dominique à M-Christine CANAL
- OUROS Jeanne à Patrick GOT
- VALETTE Marguerite à Christiane MONIER

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BROSSEAU Sylvie
- MOULIN Alexandre

Nombre de délégués en exercice : 17
Nombre de délégués présents : 11
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture
066-256800297-20231011-B_05_2023-DE
Date de télétransmission : 13/10/2023
Date de réception préfecture : 13/10/2023

N° de la Délibération	
N° B.05/2023	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 JUILLET 2023 DU BUREAU SYNDICAL

M. Le Président,

PROPOSE de soumettre au vote l'approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau syndical en date du 12 juillet 2023.

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ADOpte le Procès-Verbal du Bureau syndical du 12 juillet 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20231011-B_05_2023-DE
Date de télétransmission : 13/10/2023
Date de réception préfecture : 13/10/2023

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 11 OCTOBRE 2023 A 17H30

L'an deux mille vingt-trois et le 11 du mois d'octobre à 17 heures 30, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace culturel Jean Noé – Rue Saint-Louis à VILLENEUVE LA RIVIERE, sous la **Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.**

P R E S E N T S : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MONIER Christiane
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- ROLLAND MCKENZIE Corinne
- SOL Frédéric

A B S E N T (E S) E X C U S E (E S) A Y A N T D O N N E P O U V O I R : MMES et MM

- CAYROL Dominique à M-Christine CANAL
- OUROS Jeanne à Patrick GOT
- VALETTE Marguerite à Christiane MONIER

A B S E N T S E X C U S E S : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BROSSEAU Sylvie
- MOULIN Alexandre

Nombre de délégués en exercice : 17
Nombre de délégués présents : 11
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20231011-B_06_2023-DE
Date de télétransmission : 13/10/2023
Date de réception préfecture : 13/10/2023

N° de la Délibération	
N° B.06/2023	APPROBATION DE L'ADHESION AU CLUB PDE DU COS DE PERPIGNAN

M. Le Président,

EXPOSE à l'Assemblée que la prise de conscience des enjeux environnementaux et l'augmentation constante de la congestion automobile qui détériore l'accessibilité des cœurs de ville et des zones d'activités, pour les salariés comme pour les clients ou les fournisseurs, ont accéléré l'émergence des Plans de Déplacements Entreprise (PDE) devenus Plan De Mobilité (PDM). Ces initiatives trouvent un écho important chez les salariés qui recherchent les conditions d'une réduction de leur budget transport.

INFORME que le PDE est une démarche consistant à mettre en œuvre un ensemble de mesures prises par une administration pour limiter l'usage individuel de la voiture dans les déplacements domicile – travail de ses salariés.

Perpignan Méditerranée Métropole après avoir conçu son propre PDE, a créé en 2011 un club PDE permettant aux entreprises et administrations d'échanger sur les bonnes pratiques et développer collectivement de nouvelles initiatives.

C'est dans ce cadre que le COS de Perpignan, auquel le SYM P-M est adhérent, lui propose une adhésion au dit club.

Le SYM P-M s'engagerait à :

- Adhérer au Club PDE de Perpignan Méditerranée Métropole
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de déplacements/mobilité au sein de son établissement
- Communiquer au club PDE PMM le descriptif des actions engagées dans son établissement (mesures concernant les transports en commun, le covoiturage, le vélo, etc.)
- Désigner au sein de son organisation un responsable PDE/PDM référent et contact du club PDE
- Participer à des réunions ou ateliers organisée par le club PDE
- Remettre à ses salariés une attestation leur permettant de bénéficier du tarif SANKEO club PDE.

PROPOSE l'adhésion du SYM P-M au Club PDE du COS de Perpignan.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau syndical,

ACCEPTTE l'adhésion du SYM P-M au Club PDE du COS de PERPIGNAN.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20231011-B_06_2023-DE
Date de télétransmission : 13/10/2023
Date de réception préfecture : 13/10/2023

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 11 OCTOBRE 2023 A 17H30

L'an deux mille vingt-trois et le 11 du mois d'octobre à 17 heures 30, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace culturel Jean Noé – Rue Saint-Louis à VILLENEUVE LA RIVIERE, sous la **Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.**

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MONIER Christiane
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- ROLLAND MCKENZIE Corinne
- SOL Frédéric

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- CAYROL Dominique à M-Christine CANAL
- OUROS Jeanne à Patrick GOT
- VALETTE Marguerite à Christiane MONIER

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BROSSAU Sylvie
- MOULIN Alexandre

Nombre de délégués en exercice : 17
Nombre de délégués présents : 11
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture 066-256600297-20231011-B_07_2023-DE Date de télétransmission : 13/10/2023 Date de réception préfecture : 13/10/2023
--

N° de la Délibération	
N° B.07/2023	CHALLENGE LES MINI-TOQUES : BILAN DE L'EDITION 2023 DU CHALLENGE DES MINI-TOQUES ET ADOPTION DU CALENDRIER DE L'EDITION 2024

Mme la Vice-Présidente déléguée à l'Animation pédagogique et à la Communication,

RAPPELLE que la 17^{ème} édition du Challenge Les Mini-Toques 2023 est très positif avec les trois nouveautés de cette année :

- Un reportage photo :
Dans le cadre d'un projet de reportage photo, le jour de la finale, un groupe d'enfants de l'école d'Alembert de Perpignan était présent pour réaliser un reportage photos des plats des lauréats, pour ensuite les exposer lors du festival Visa pour l'image au centre photojournalisme de Perpignan.
- Une remise des prix inédite :
La remise des prix, à la Salle Culturelle François Calvet au Soler, était inédite car tous les candidats qui ont déposé une recette y étaient conviés et tous ont reçu un cadeau. Cette remise de prix a été suivie de la proclamation des résultats des épreuves pratiques
- De nouveaux partenariats :
 - France Bleu Roussillon En direct sur les ondes : lundi 17 avril à 17h15, Mercredi 25 mai à 10h
 - Littoral Fm : Interviews le jour de la finale 19/04

PROPOSE le calendrier de l'édition 2023/2024, ainsi que les nouvelles modalités d'organisation :

Calendrier :

- **Jeudi 19 octobre 2023** : date à valider, Conférence de presse, à la Cci
- **Jeudi 07 mars 2024** : Retour des recettes au SYM P-M
- **Lundi 11 mars 2024** : Comité de lecture, sélection des finalistes
- **Mercredi 24 avril 2024** : Finale, épreuves pratiques à Argelès sur Mer
- **Mercredi 15 mai 2024** : Remise des Prix à Canet en Roussillon au Théâtre Jean Piat

Nouveautés 2024 :

- Récompenser les commis par un prix cuisine (bon cadeau chez Métro)
- Présence des commis à la Remise des Prix,
- Présence d'un photographe officiel aux épreuves pratiques et Remise des Prix.

Le montant prévisionnel est de 15 000,00 €, il sera définitivement arrêté au moment du vote du budget.

Le bilan et le nouveau programme ont reçu l'avis favorable de la Commission Animation du 05 septembre 2023.

Oùï l'exposé complémentaire de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ARRETE les dates d'organisation du Challenge des Mini-Toques comme suit sous réserve de l'acceptation de nos partenaires :

- **Jeudi 19 octobre 2023** : date à valider, Conférence de presse, à la Cci
- **Jeudi 07 mars 2024** : Retour des recettes au SYM P-M
- **Lundi 11 mars 2024** : Comité de lecture, sélection des finalistes
- **Mercredi 24 avril 2024** : Finale, épreuves pratiques à Argelès sur Mer
- **Mercredi 15 mai 2024** : Remise des Prix à Canet en Roussillon au Théâtre Jean Piat

ADOpte les nouvelles modalités d'organisation comme énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 11 OCTOBRE 2023 A 17H30

L'an deux mille vingt-trois et le 11 du mois d'octobre à 17 heures 30, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace culturel Jean Noé – Rue Saint-Louis à VILLENEUVE LA RIVIERE, sous la **Présidence** de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MONIER Christiane
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- ROLLAND MCKENZIE Corinne
- SOL Frédéric

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR: MMES et MM

- CAYROL Dominique à M-Christine CANAL
- OUROS Jeanne à Patrick GOT
- VALETTE Marguerite à Christiane MONIER

ABSENTS EXCUSES: MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BROSEAU Sylvie
- MOULIN Alexandre

Nombre de délégués en exercice : 17
Nombre de délégués présents : 11
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES

Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20231011-B_08_2023-DE
Date de télétransmission : 13/10/2023
Date de réception préfecture : 13/10/2023

N° de la Délibération	
N° B.08/2023	CATALOGUE DES ATELIERS PEDAGOGIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Mme Catherine Gay, Vice-Présidente,

PROPOSE de reconduire le catalogue des animations pédagogiques pour l'année scolaire 2023-2024 ainsi que d'adopter de nouveaux projets :

⇒ **Un nouveau partenariat avec l'association IDA66 :**

- Projet « Anti gaspillage alimentaire » : *Réflexion et sensibilisation sur le gaspillage alimentaire, travail en groupe, reconnaissance des différents fruits et légumes « moches », faire la cuisine avec des restes*
- Projet « Jeu Recycl' » : *Observer, manipuler, identifier les déchets, valoriser des déchets par la transformation, réfléchir et agir ensemble*

⇒ **De nouveaux ateliers avec Slow Food Pays Catalan :**

- « Bien s'alimenter pour une bonne santé » 3 ateliers :
 - Atelier 1 : *connaître notre patrimoine alimentaire*
 - Atelier 2 : *jardin potager et semis et plantes*
 - Atelier 3 : *cuisine de légumes et des épiluchures*
- « Biodiversité » : *Construction d'hôtel à abeilles solitaires et sauvages, l'objectif de cet atelier est de leur créer un habitat pour les accueillir en milieu urbain ou rural.*
- « Zéro déchet » :
 - Atelier 1 : *cuisine d'épiluchures de légumes*
 - Atelier 2 : *découverte du lombricompostage*

INFORME que le coût prévisionnel du catalogue est de 5091,00 € + les transports, pour l'année scolaire 2023/2024.

PRECISE que la Commission Animation, réunie le 05 septembre 2023, a émis un avis favorable pour l'ensemble des activités.

Où l'exposé complémentaire de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré à l'unanimité Le Bureau syndical,

APPROUVE le catalogue des ateliers pédagogiques pour l'année 2023/2024,

FIXE conformément aux fiches annexées à la présente les pourcentages et les montants de prise en charge par le syndicat,

PRECISE que les dossiers présentés par les communes, les corps enseignants ou les équipes d'animation devront être adressés au Syndicat au plus tard le 16/11/2023.

DIT que l'attribution sera faite en fonction de l'ordre chronologique de dépôt et sous réserve des crédits disponibles au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
096-256600297-20231011-B_08_2023-DE
Date de télétransmission : 13/10/2023
Date de réception préfecture : 13/10/2023